



Les hausses tarifaires 2027 d'Axa France pour les contrats santé et prévoyance collectifs

Selon nos informations, Axa France a annoncé à ses courtiers partenaires les revalorisations de tarifs de ses portefeuilles en santé et prévoyance collective au 1^{er} janvier 2027. Des chiffres partagés par d'autres professionnels du secteur. Axa France est l'un des premiers assureurs santé et prévoyance collectives en France.

C'est une annonce très attendue par tous les acteurs de la complémentaire santé car elle dessine la tendance pour l'année 2027. Selon nos informations, Axa France, l'un des plus importants acteurs du marché de la collective en France, a dévoilé à ses courtiers partenaires le niveau des revalorisations tarifaires pour ses portefeuilles en santé et prévoyance collective au 1^{er} janvier 2027.

Indication sur la marché à suivre pour les renouvellements

Comme chaque année, l'indexation devrait donner le ton pour le marché. « Les taux pivots d'Axa France sont souvent annoncés en premier et donc particulièrement scrutés car ils donnent une indication précieuse au moment où chacun s'affaire à fixer le bon taux pour ses renouvellements », souligne le directeur technique d'un assureur concurrent.

Selon nos informations, confirmées par l'assureur, Axa France prévoit une indexation de 9 % en santé collective et 4 % en prévoyance collective. Ce taux pivot d'Axa France s'entend, pour la santé, hors évolution du Pass (Plafond annuel de la Sécurité sociale) estimé cette année à 1,8 %. En 2027, la hausse globale des tarifs en santé collective s'élèverait donc à 10,8 %, soit 4,4 points de plus comparé à l'an passé.

« Dérive des dépenses en santé »

Parmi les raisons invoquées par Axa France pour justifier cette hausse en santé : « La dérive des dépenses observée en santé, ces dernières années », qui s'accélère sur le premier semestre 2026 de l'ordre 7-8% portée notamment par la revalorisation de certains actes sur les frais médicaux courants (radiologie, kiné, ...), les consultations chez des spécialistes et une augmentation de la fréquence en dentaire en particulier sur le panier 100% santé (passage des prothèses en zircone du panier modéré au panier 100% santé). »

Impact des récents transferts de charges

Dans son calcul Axa France tient également compte « des transferts de charges vers les complémentaires santé (suite à la publication de quatre décrets fin août modifiant la prise en charge des soins dentaires, des dispositifs médicaux, des transports sanitaires et de certains médicaments) ».

En santé, le taux pivot dévoilé par Axa France correspond par ailleurs aux estimations du cabinet de conseil en assurance Galéa et de plusieurs acteurs du marché. Selon les projections de Galéa en



santé collective, le taux d'indexation s'établira cette année aux alentours de 7 % à 8 % en collectif, voire 10 % pour certains acteurs ou portefeuilles, hors évolution du Pass. Le cabinet de conseil évalue le seul impact des récents transferts à 3,5 % à 4,5 % de hausse des prestations à la charge des complémentaires santé.

« Une fois encore, les mutuelles seront donc confrontées à un exercice de communication difficile auprès du grand public comme des entreprises », souligne Anthony Nahelou, associé de Galea. Et de prévenir : « La pédagogie sur les raisons de ces augmentations restera indispensable, mais elle risque de ne pas suffire si la communication se limite à cette seule justification financière. »

Concernant la prévoyance collective, Axa France explique son nouveau niveau d'indexation par « la dérive des arrêts de travail, qui se poursuit sur le premier semestre pour atteindre un taux d'absentéisme de 5% au S1 2026 en hausse de +6% vs. 2025 et de +50% vs. 2019. » L'assureur observe également « une augmentation de +5,2% de la durée moyenne des arrêts par rapport au 1^{er} semestre 2025 ».

Base de la jurisprudence